



BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES

Compte-rendu du Conseil Municipal Séance du mercredi 28 janvier 2009

Sont présents :

Michel Denoual, Christian Lemée, Yves Périon, Hubert Busson, Marie-Madeleine Le Thiec, Marie Paule Burguin, Gilbert Duval, Mickaël Gombaud, Maryline Jugault, Béatrice Malgogne, Patrice Périon, Pascal Ravache, Jérôme Robin, Thierry Vaillant.

Personne absente excusée : Philippe Saloux

Gilbert Duval est nommé secrétaire de séance.

Le Maire ouvre la séance à 20 h.

1-Approbation du compte rendu de la séance du 5 décembre 2008

Aucune observation n'étant faite, le compte- rendu est approuvé.

Avant de commencer la séance, le Maire demande au conseil d'insérer deux autres points à l'ordre du jour. Le premier étant l'enfouissement des réseaux électriques et l'éclairage public au lotissement du Port Bily. Le deuxième est la modification du nombre d'heures d'une employée communale.

Le Conseil Municipal n'émettant aucune opposition, les deux points sont rajoutés à l'ordre du jour.

2- Vente de deux terrains sur la zone artisanale des Brivaudais

Le Maire rappelle aux conseillers que deux artisans souhaitent s'installer sur la zone artisanale. Ceux-ci ont déjà été rencontrés en mairie et des métrés ont été effectués par le géomètre. Le projet de bornage a été présenté au conseil. Le long de la RD 114, une bande a été réservée.

Il demande au conseil de se prononcer sur un prix de vente au m².

L'estimation des domaines est de 4 euros le m². Toutefois, la question des coûts engendrés par le bornage est soulevée.

Après discussion, il est proposé les montants suivants :

- terrain en bord de route : 5€/m² TTC (pour Monsieur Landel)
- terrain au fond de la zone : 4,50€/m² TTC en l'état (pour Monsieur Bompoil) (les souches situées sur le terrain seront enlevées par l'acheteur).

Le Conseil, à l'unanimité, vote les prix de vente proposés et charge le Maire d'effectuer toutes les démarches liées à la vente.

3- Acquisition d'un bâtiment d'exploitation en vue d'une transformation en atelier communal

Le Maire informe les membres du conseil qu'une rencontre a eu lieu avec Monsieur Rolland DENIS concernant la vente de son bâtiment agricole et d'une partie des terrains attenants.

Une estimation des domaines a été demandée et le bâtiment actuellement en construction devra être achevé.

La négociation est en cours et devra être finalisée prochainement.

4- Communauté de Communes du Pays de Redon : extension de ses compétences aux ports de plaisance

Le Maire expose aux membres du conseil que lors de sa séance du 8 décembre 2008, la communauté de communes a adopté l'extension de ses compétences à la gestion des ports de plaisance.

La compétence « ports de plaisance » est définie ainsi :

« Est d'intérêt communautaire :

L'aménagement, la réhabilitation, l'exploitation et la gestion des ports de Redon, ports à caractère maritime et mixte dont l'activité dominante est la plaisance.

Le transfert des équipements et installations portuaires pour l'exercice effectif de la compétence s'opérera au 1^{er} janvier 2010. »

Cette extension de compétence est subordonnée à l'accord des conseils municipaux de la communauté de communes

- à la majorité des deux tiers des conseils municipaux représentant plus de la moitié de la population,
- ou la moitié des conseils municipaux représentant plus des deux tiers de la population.

Le conseil municipal émet les remarques suivantes :

- le port de Redon est le seul concerné sur le territoire de la communauté de communes,
- la gestion d'un port qui est commerciale doit-elle être une compétence d'un établissement public ?

Il souhaite également avoir un avis plus pertinent sur les incidences financières au niveau du fonctionnement à plus long terme.

Le Maire soumet au vote l'adoption de la compétence ports de plaisance par la communauté de communes.

Après un vote à main levée, le résultat est le suivant :

12 abstentions

1 voix contre

1 voix pour

5- Aménagement du lotissement du Port Bily : enfouissement des réseaux électriques et éclairage public

Le Maire informe le Conseil que le lundi 26 janvier 2009, a eu lieu une réunion concernant l'aménagement du Port Bily avec le Service Territorial de Redon, l'entreprise LEMEE LTP, le Syndicat Départemental d'Electricité et Ouest Coordination.

Lors de cette réunion, qui devait coordonnée les débuts des travaux, le Syndicat d'Electricité a demandé aux élus de se prononcer sur le tracé d'enfouissement des réseaux électriques.

Après étude, seules les voies, d'une part desservant les nouveaux lots et d'autre part la partie centrale du lotissement nécessitent un enfouissement. Le devis estimatif du Syndicat s'élève à 52 950 euros hors taxe.

Le Maire demande aux membres du conseil de se prononcer. Après discussion, le conseil accepte à l'unanimité les devis proposés.

6- Cantine scolaire

La personne employée à la cantine scolaire effectue actuellement 10 heures par semaine annualisées. Lors des entretiens annuels avec les employés, celle-ci a sollicité une augmentation de ses heures de travail. Cette demande se justifie par d'une part l'augmentation du nombre d'élèves à la cantine et d'autre part par le nombre d'heures supplémentaires effectuées en 2008.

Après débat, le conseil donne son accord pour une augmentation d'une heure par semaine annualisée.

7- Aménagement et extension de la mairie

Le conseil municipal a pris connaissance des plans des quatre bureaux d'études concernant l'extension et la rénovation de la Mairie. Les travaux sont répartis en deux tranches : une partie rénovation des locaux actuels et une partie extension avec la création de nouveaux bureaux.

Le conseil demande au Maire un délai de réflexion d'un mois avant de choisir un des quatre concepts proposés. La décision est donc reportée au prochain conseil de février.

8- Divers

8-1) Agence Postale

La gérante actuelle, Madame Marcelle TINGUY, quittera l'agence postale à la fin de son contrat soit au 31 mars 2009. Un appel à candidature est lancé pour son remplacement, les personnes intéressées peuvent déposer leur candidature jusqu'au 28 février 2009 12h.

Ce poste à 17h30 par semaine comprend la gérance de l'agence postale communale et la gestion des locations de salles : réservation et encaissement (l'état des lieux est effectué par une autre personne). Des connaissances en bureautique seront exigées.

8-2) Lotissement du Port Bily

La personne ayant retenue le lot n°4 du lotissement s'est désistée. Dans un même temps, une autre personne s'est portée acquéreur pour ce terrain.

8-3) Marais de la Haie

Après concertation avec l'Association Communale de Chasse Agrée, le conseil décide de réserver une bande de 10 mètres le long de la route départementale qui sera entretenue par le service technique communal.

8-4) Salle de la cantine

Christian Lemée présente au conseil le devis concernant les placards situés à l'entrée et dans les toilettes de la cantine.

8-5) Columbarium

Hubert Busson présente au conseil le compte rendu de la dernière réunion de la commission « environnement - cadre de vie ». Il a également présenté le croquis du futur columbarium et du jardin du souvenir.

8-6) Saint-Lienne

La société MARC, chargée de la rénovation de ponts sur le canal de Nantes à Brest, a demandé courant semaine 3 l'emprunt de matériaux terreux, pour une quantité d'environ 3 000 m³. Le Conseil, consulté exceptionnellement le samedi 17 janvier 2009, a donné son aval pour un montant de location à 0,70€ le m³ et une remise en état soignée du site de Saint-Lienne.

8-7) Opération « Sapin de Noël » 2008

Les Hospitaliers d'Arvor remercient les habitants de leur accueil et de leur générosité lors de la journée du 14 décembre 2008 au profit des malades et des handicapés. Cette opération a rapporté la somme de 466 euros.

La liste des dons accordés pour l'année 2008 peut être consultée en mairie.

8-8) Prochaines réunions

Commission finances : mercredi 16 février 2009

Conseil municipal : jeudi 19 février 2009

: jeudi 5 mars 2009

8-9) Assistante sociale

La prochaine permanence de Madame GAUTIER, assistante sociale, aura lieu en Mairie le **vendredi matin 27 février 2009**. Cette permanence est sur rendez-vous, vous pouvez contacter le centre médico-social au 02.99.90.60.58.

8-10) C.A.P.S.

Avant toute consultation avec le médecin de garde, contactez le

02.97.68.42.42

- En semaine de 20h à 8h
- Du samedi 13h au lundi 8h
- Les jours fériés

Pour les urgences vitales

15 ou 18

INFORMATIONS DES ASSOCIATIONS

➤ L'Entente Théhillacoise organise une soirée avec repas le 14 mars 2009 à la salle polyvalente de Saint-Dolay.

Bœuf bourguignon	}	10€	ou	Rôti chaud, frites	}	6€
Fromage				Pâtisserie		
Pâtisserie				Café		
Café						

Les tickets sont disponibles chez Breizh Couture, Le Canotier, La Bulle de Nina et le PMU à Saint-Dolay. Venez nombreux. Merci.

➤ L'association Rires, Chants et Traditions organise le 27 février 2009, une veillée chantée (chansons du terroir), salle de la cantine à partir de 20 heures. L'entrée est gratuite.